

**CONSEIL MUNICIPAL
DU MERCREDI 17 DECEMBRE 2008**

ORDRE DU JOUR

- Consultation d'un maître d'œuvre (architecte) pour la création d'un espace culturel
- Consultation d'un maître d'œuvre (architecte) pour la rénovation de la Mairie
- Aire de jeux du Jardin Laurent
- Nomination d'un conseiller défense
- Marché CLAE-CLSH choix prestataire
- Approbation de conventions de mise à disposition du personnel communal dans les associations
- Convention dans le cadre d'un partenariat avec le lycée professionnel pour la construction du club-house de football
- Décision modificative n° 2 – budget assainissement : transfert de crédits
- Fixation des tarifs municipaux pour 2009
- Modification du tableau des effectifs au 1^{er} janvier 2009
- Questions diverses



L'AN DEUX MIL HUIT, le 17 DECEMBRE, à 18 HEURES 30, le CONSEIL MUNICIPAL de la COMMUNE de BEAUMONT DE LOMAGNE s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Jean-Luc DEPRINCE, Maire.

DATE DE CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL : 10 décembre 2008.

ETAIENT PRESENTS : DEPRINCE Jean-Luc, MAILFERT Christian, PONS Monique, BONNEFOI Jean-Claude, DUPONT Corinne, PERRAULT Serge, CARRERE Alain, JOUGLAR Nicole, GRAINDORGE Joseph, SEIGNERON Maurice, MELLAC Geneviève, SEQUELA Brigitte, BARAVALLE Fabienne, MARROU Stéphane, BAYDEZ Fabienne, MARCONATO Laetitia, NINU Philippe, RENAUDIN Evelyne, ESCARNOT Jacques.

A (ONT) DONNE PROCURATION : DISBEAUX Lucie, CRONE Philippe, SPADAFORA Karine.

ETAI(EN)T EXCUSE(ES) : JOUBLE Solange, DEJEAN Gilles, DELAHAYE Frédéric, BELLEVAL Guy, CALMEJANE Michèle.

Madame Laetitia MARCONATO et Monsieur Jacques ESCARNOT ont été élus secrétaires de séance.



Approbation du compte rendu de la séance du 18 novembre 2008 à l'unanimité.



08-108 : CONSULTATION D'UN MAITRE D'ŒUVRE (ARCHITECTE) POUR LA CREATION D'UN ESPACE CULTUREL

Monsieur le Maire expose à l'assemblée qu'il y a lieu de lancer une consultation pour la maîtrise d'œuvre du centre culturel avec l'assistance de la DDE qui a une mission de conduite d'opération.

Le Conseil Municipal, après avoir entendu Monsieur le Maire et délibéré, décide à l'unanimité :

- de l'autoriser à lancer une procédure de consultation pour la maîtrise d'œuvre du centre culturel
- de l'autoriser à signer toutes les pièces à intervenir avec la DDE

08-109 : CONSULTATION D'UN MAITRE D'ŒUVRE (ARCHITECTE) POUR LA RENOVATION DE LA MAIRIE

Monsieur le Maire expose à l'assemblée qu'il y a lieu de lancer une consultation pour la maîtrise d'œuvre pour les travaux de rénovation de la Mairie.

Le Conseil Municipal, après avoir entendu Monsieur le Maire et délibéré, décide à l'unanimité :

- de l'autoriser à lancer une procédure de consultation pour la maîtrise d'œuvre des travaux de rénovation de la Mairie
- de l'autoriser à signer toutes les pièces relatives à la présente délibération

08-110 : AIRE DE JEUX DU JARDIN LAURENT

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'il a chargé Madame Monique PONS, adjointe déléguée à l'aménagement des espaces verts et parcs, d'étudier les modifications possibles du « Jardin Laurent ».

Madame PONS présente le dossier avec l'achat d'un jeu pour les enfants de 3 à 9 ans. Plusieurs devis ont été demandés.

Le Conseil Municipal, après avoir entendu Monsieur le Maire et délibéré, décide à l'unanimité :

- de l'autoriser à acheter un jeu pour le « Jardin Laurent »
- de l'autoriser à faire une demande de subvention auprès de la CAF

08-111 : NOMINATION D'UN CONSEILLER DEFENSE

Monsieur le Maire informe l'assemblée que sur demande des services de l'Etat il convient de nommer un conseiller défense qui aura pour vocation d'être l'interlocuteur auprès du Ministère de la Défense, chargé des questions relatives au recensement et aux listes électorales, interlocuteur direct avec le délégué militaire départemental pour la commune de Beaumont de Lomagne.

Monsieur le Maire indique que Monsieur Christian MAILFERT étant déjà délégué à la sécurité, pourrait occuper ce poste.

Le Conseil Municipal, après avoir entendu Monsieur le Maire et délibéré, décide à l'unanimité de nommer Monsieur Christian MAILFERT conseiller défense pour la Commune de Beaumont de Lomagne.

08-112 : MARCHE CLAE-CLSH CHOIX PRESTATAIRE

Monsieur le Maire rappelle qu'un appel public à la concurrence a été lancé pour le service, l'organisation et la gestion au profit de la collectivité des Centres de Loisirs Associés à l'Ecole (CLAE), des Centres de Loisirs Sans Hébergement (CLSH).

La commission d'appel d'offres s'est réunie le 18 novembre 2008 pour examiner les propositions et retenir un prestataire.

Le Conseil Municipal, après avoir entendu Monsieur le Maire et délibéré, décide à l'unanimité :

- d'approuver les termes du contrat relatif au CLAE et au CLSH présenté par Garonne Animation,
- d'approuver la convention de mise à disposition des locaux municipaux pour les besoins de l'organisation et du déroulement des activités,
- de lui donner tous pouvoirs pour l'exécution du contrat et de la convention précitées,
- de l'autoriser à signer toutes les pièces relatives à cette délibération.

08-113 : APPROBATION DE CONVENTIONS DE MISE A DISPOSITION DU PERSONNEL COMMUNAL DANS LES ASSOCIATIONS

Monsieur le Maire fait part à l'assemblée que plusieurs associations ont demandé à la Commune la mise à disposition de personnel communal.

ASSOCIATION	PRENOM NOM	GRADE CATEGORIE	DUREE HEBDOMADAIRE	OBSERVATION
Association socio culturelle	Thérèse BONNEFOI	Animatrice Chef (catégorie B)	35 H	
Association Fermat Lomagne	Véronique QUEBRE	Assistant de conservation du patrimoine (catégorie B)	22 H	
Football Club Beaumontois	Marc GUIBERT	Adjoint technique 2 ^{ème} classe	3 H 30	Période scolaire
Stade Beaumontois Lomagne Rugby	Eric DALGALARONDO	Adjoint technique principal 2 ^{ème} classe	3 H 30	Période scolaire

Le Conseil Municipal, après avoir entendu Monsieur le Maire et délibéré, décide à l'unanimité :

- d'accepter la mise à disposition du personnel communal
- d'approuver les conventions de mise à disposition
- de lui donner tous pouvoirs pour l'exécution de la présente délibération

08-114 : CONVENTION DANS LE CADRE D'UN PARTENARIAT AVEC LE LYCEE PROFESSIONNEL POUR LA CONSTRUCTION DU CLUB-HOUSE DE FOOTBALL

Monsieur le Maire informe l'assemblée du projet de construction du club-house de football à Beaumont de Lomagne.

Il fait part d'une convention entre la Commune et le Lycée Professionnel pour la construction de celui-ci dans le cadre d'une formation.

Le Conseil Municipal, après avoir entendu Monsieur le Maire et délibéré, décide à l'unanimité :

- de l'autoriser à signer cette convention de partenariat.

08-115 : DECISION MODIFICATIVE N° 2 – BUDGET ASSAINISSEMENT : TRANSFERT DE CREDITS

Monsieur le Maire expose à l'assemblée qu'à la demande de la Trésorerie des écritures de régularisations (exercices antérieurs) doivent être saisies en comptabilité. Il propose de voter un transfert de crédits sans incidence financière, comme suit :

ARTICLE	DÉSIGNATION ARTICLE	DÉPENSE	RECETTE
Chap. 65 – Art. 654	Autres de gestion courante : pertes sur créances irrécouvrables	385,00 €	
Chap. 66 - Art. 6618	Emprunts et dettes assimilés : opérations afférentes à la ligne de trésorerie	- 385,00 €	
Total Section FONCTIONNEMENT		0,00 €	

Le Conseil Municipal, après avoir entendu Monsieur le Maire et délibéré, décide à l'unanimité :

- D'approuver la décision modificative telle que ci-dessus.

08-116 : FIXATION DES TARIFS MUNICIPAUX POUR 2009

Monsieur le Maire expose à l'assemblée que, comme chaque année, le Conseil Municipal doit actualiser le prix des prestations des services publics municipaux au titre de l'exercice à venir.

A cet effet, il donne lecture des propositions des tarifs municipaux 2009 figurant en annexe et concernant :

- la bibliothèque municipale,
- les droits de places,
- les locations de salles municipales,
- les locations de matériel,
- les petits produits divers,
- les services rendus par la régie municipale,
- les taxes funéraires,
- la taxe d'assainissement.

Les tarifs de la base de loisirs restent inchangés mais il convient de créer un tarif pour la location de vaisselle pour la salle des Tournesols, soit 45 €.

Le Conseil Municipal, après avoir entendu Monsieur le Maire et délibéré, décide à l'unanimité :

- d'adopter les propositions de tarifs relatifs à l'exercice budgétaire 2009 tels que présentés en annexe de la présente délibération,
- de fixer à 45 € le tarif de la location de vaisselle à la salle des Tournesols de la Base de Loisirs,
- de lui donner tous pouvoirs pour l'exécution de la présente délibération.

08-117 : MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS AU 1^{ER} JANVIER 2009

Monsieur le Maire informe l'assemblée qu'il y a lieu de modifier le tableau des effectifs.

Il convient de pourvoir :

Dans la filière technique :

1 poste à temps complet d'adjoint technique 2^{ème} classe

Dans la filière administrative

1 poste d'adjoint administratif 1^{ère} classe pour une durée hebdomadaire de travail de 19 heures.

Le Conseil Municipal, après avoir entendu Monsieur le Maire et délibéré, décide à l'unanimité :

- de modifier le tableau des effectifs au 1^{er} janvier 2009,
- de pourvoir dans la filière technique un poste à temps complet d'adjoint technique 2^{ème} classe,
- de pourvoir dans la filière administrative 1 poste d'adjoint administratif 1^{ère} classe pour une durée hebdomadaire de travail de 19 heures.



QUESTIONS DIVERSES

Monsieur Jacques ESCARNOT informe que les poubelles de St Jean sont sorties, mais que les feuilles et branches sont toujours dans le fossé (voir Conseil Général).

Corinne DUPONT demande à ce que l'on revoie l'éclairage

Laëtitia MARCONATO : sécurité